



Le transport solidaire

Vous n'avez pas de moyen de transport et vous avez besoin de vous déplacer pour une course, un rendez-vous amical ou médical, une démarche administrative. Le centre d'animation sociale met en place le transport solidaire. Des chauffeurs bénévoles vous accompagneront, en échange d'une indemnisation kilométrique.

Comment faire ?

Appelez le Centre d'animation sociale pour vous inscrire et pour bénéficier de cet accompagnement dans un rayon de 40 km à partir du centre de la ville de Beaufort-en-Anjou.

Comment devenir chauffeur bénévole ?

En contactant le Centre d'animation sociale où vous serez renseignés sur les conditions d'inscription et de fonctionnement de ce transport solidaire.

02 41 79 74 73 - centre.animation.sociale@beaufortenanjou.fr

> [Consultez le tract](#)